

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent entre :

La société BOLZE & MOOGY (Nom commercial : BOBBIES), SAS au capital de 40 000 euros, ayant son siège social au 17 rue Jacques Bingen - 75017 Paris - FRANCE, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 519 441 190, code NAF 4771Z, numéro de TVA : FR55519441190, éditeur du site bobbies.com.

Dénommé ci-après : "**Bobbies**".

Et :

Tout client professionnel passant une commande auprès du service commercial B2B de Bobbies.

Dénommé ci-après : "**Le Revendeur**".

Le Revendeur déclare avoir la capacité de conclure le présent contrat c'est-à-dire d'avoir la majorité légale, ne pas être sous tutelle et être le représentant légal de la société qu'il représente (ou avoir délégation de pouvoir pour passer des commandes au nom de la société).

La commande par Le Revendeur implique l'adhésion irrévocable aux présentes conditions générales de vente.

### **Article 1 - Champ d'application**

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes de produits effectuées par Bobbies auprès de ses clients professionnels.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Les présentes CGV prévalent sur tout autre document du Revendeur sauf accord écrit préalable de Bobbies.

### **Article 2 - Commandes**

Les commandes peuvent être passées par bon de commande, email ou tout autre moyen accepté par Bobbies.

Toute commande devient ferme et définitive après validation par Bobbies.

Les précommandes réalisées dans le cadre des collections saisonnières sont fermes et ne peuvent être annulées sans accord écrit de Bobbies.

### **Article 3 - Prix**

Les prix sont exprimés en devise présente sur votre devis, départ entrepôt Bobbies.

De manière exceptionnelle, Bobbies peut être amené à modifier certains tarifs. Toutefois, les commandes déjà confirmées restent facturées au prix en vigueur au moment de leur validation.

Les frais de transport, assurances et taxes éventuelles sont à la charge du Revendeur sauf accord contraire.

Les frais de transports s'appliquent uniquement aux commandes et réassorts effectués via le site B2B. Ils sont calculés en pourcentage du montant total de la commande, selon la région de destination. Le montant des frais de transport est indiqué au récapitulatif de la commande.

### **Article 4 - Conditions de paiement**

Sauf conditions particulières convenues par écrit, les factures sont payables selon les modalités indiquées sur la facture.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard calculées sur la base du taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points seront applicables.

Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera également due conformément à l'article L441-10 du Code de commerce.

### **Article 5 - Livraison**

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et ne constituent pas un engagement ferme. Un retard de livraison ne pourra en aucun cas donner lieu à annulation de commande, pénalité ou indemnité.

Les marchandises voyagent aux risques et périls du Revendeur.

Il appartient au Revendeur de vérifier l'état des produits lors de la livraison et d'émettre toute réserve auprès du transporteur.

### **Article 6 - Réclamations et retours**

Toute réclamation concernant les marchandises livrées (défaut apparent, erreur de quantité ou de référence) doit être formulée par écrit dans un délai de 7 jours suivant la réception.

Passé ce délai, les produits seront réputés conformes et acceptés.

Aucun retour de marchandise ne pourra être effectué sans l'accord préalable écrit de Bobbies.

### **Article 7 - Garanti**

Les produits bénéficient de la garantie légale contre les défauts de fabrication.

Cette garantie ne couvre pas l'usure normale, une mauvaise utilisation, un stockage inadapté ou toute modification des produits par le Revendeur.

### **Article 8 - Réserve de propriété**

Les produits vendus demeurent la propriété de Bobbies jusqu'au paiement intégral du prix en principal et accessoires.

Le Revendeur supporte néanmoins les risques liés aux produits dès leur livraison.

### **Article 9 - Propriété intellectuelle**

La marque Bobbies, les logos, visuels, photographies et tout élément lié aux produits demeurent la propriété exclusive de Bobbies.

Le Revendeur s'engage à ne pas porter atteinte à ces droits et à ne pas utiliser les éléments de la marque sans autorisation préalable.

### **Article 10 - Politique de prix**

Les prix de vente public indiqués constituent des prix de vente conseillés et sont toutes taxes comprises (TTC).

Le Revendeur demeure libre de déterminer ses prix de revente.

Toutefois, le Revendeur s'engage à préserver l'image de marque des produits Bobbies et à ne pas pratiquer de politiques tarifaires manifestement préjudiciables à leur positionnement.

### **Article 11 - Image de marque et merchandising**

Le Revendeur s'engage à présenter et commercialiser les produits Bobbies dans un environnement conforme à l'image et au positionnement premium de la marque.

Les produits devront être présentés dans des conditions valorisant leur qualité et leur identité.

Bobbies se réserve le droit de refuser toute collaboration avec un point de vente dont l'environnement serait susceptible de porter atteinte à l'image de la marque.

### **Article 12 - Vente en ligne et marketplaces**

La commercialisation des produits Bobbies est réservée aux points de vente physiques du Revendeur.

Toute vente en ligne nécessite l'accord écrit préalable de Bobbies.

La vente des produits Bobbies sur des marketplaces telles que Amazon, eBay, Cdiscount, Vinted, Zalando Marketplace ou toute autre plateforme similaire est strictement interdite sans autorisation écrite préalable de Bobbies.

### **Article 13 - Protection contre le grey market**

Le Revendeur s'engage à ne vendre les produits Bobbies qu'à des consommateurs finaux dans le cadre normal de son activité commerciale.

Toute revente à des grossistes, revendeurs non autorisés, liquidateurs ou tout acteur susceptible d'alimenter un marché parallèle (grey market) est strictement interdite sans accord écrit préalable de Bobbies.

### **Article 14 - Clause territoriale**

Le Revendeur ne pourra commercialiser les produits Bobbies que dans le pays dans lequel il est établi, sauf accord écrit préalable de Bobbies.

Toute exportation ou revente hors de ce territoire devra faire l'objet d'une autorisation préalable.

### **Article 15 - Minimum de commande**

Bobbies peut fixer un minimum de commande pour l'ouverture de compte ou pour les réassorts.

Ces minimums pourront être précisés dans les conditions commerciales ou les bons de commande.

### **Article 16 - Promotions et soldes**

Le Revendeur s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de soldes et de promotions. Les produits Bobbies ne pourront faire l'objet de promotions susceptibles de porter atteinte à l'image de la marque.

### **Article 17 - Liquidation de stock**

Toute liquidation de stock, déstockage massif ou revente à un déstockeur devra faire l'objet d'un accord préalable écrit de Bobbies.

### **Article 18 - Force majeure**

Bobbies ne pourra être tenue responsable de tout retard ou inexécution résultant d'un cas de force majeure tel que grève, pénurie de matières premières, catastrophe naturelle, pandémie, retard de transport ou toute autre circonstance indépendante de sa volonté.

### **Article 19 - Résiliation**

En cas de non-respect par le Revendeur de ses obligations contractuelles, Bobbies se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande en cours.

### **Article 20 - Droit applicable et juridiction compétente**

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

Tout litige relatif à leur interprétation ou leur exécution sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris.